

FORMATION DE L'ÉLÈVE

PERMIS B

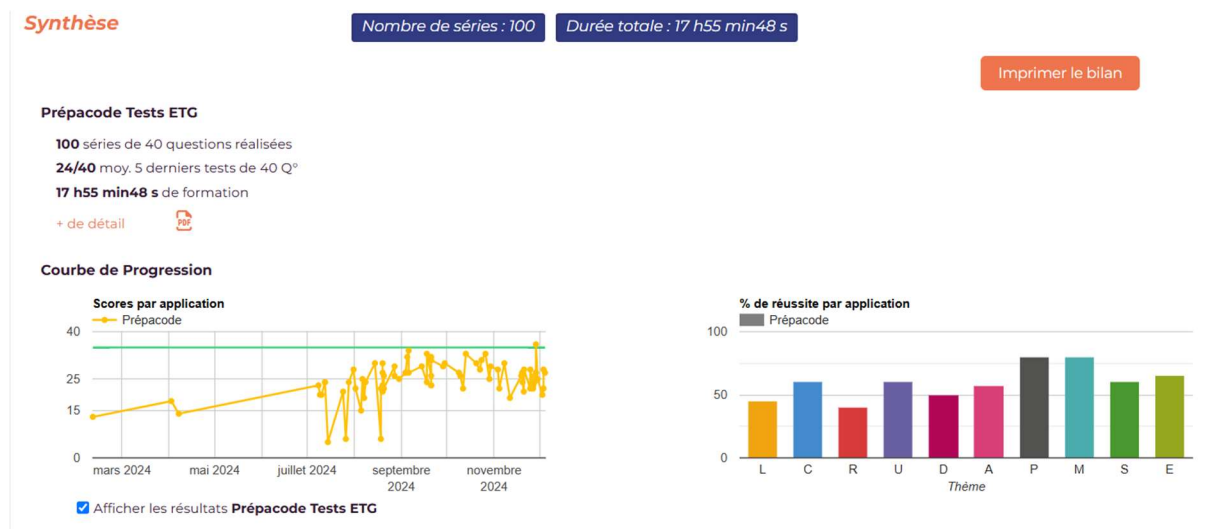
PRÉPARATION DE L'ÉPREUVE THÉORIQUE

Un élève inscrit chez *CAR*ément *PERMIS* dispose de plusieurs leviers pour travailler la partie théorique. De manière générale, voici comment nous conseillons à nos élèves de travailler.

Nous travaillons le code à l'aide d'une application sur tablettes numériques. Nous avons néanmoins un suivi individualisé puisque toutes les séries qu'elles soient thématiques, d'exercices, examens blancs ou autres sont enregistrées dans notre base de données.

Ainsi, dans un premier temps, l'élève réalise une série d'accueil qui permet de dresser un premier bilan de ses qualités et de ses points de travail futur. Puis, au fur et à mesure de son avancée et de ses résultats, un diagramme se dessine et notre responsable administrative ou un enseignant oriente l'élève sur des séries ciblées ou des chapitres du livre de code à réviser.

Cette partie se déroule à la maison en ligne.



En parallèle nous proposons des plages horaires durant lesquelles un enseignant diplômé est présent dans nos locaux en salle de cours ou en classe virtuelle. Nous invitons fortement nos élèves à y participer. Ils peuvent ainsi poser toutes les questions qu'ils souhaitent, travailler un chapitre précis (règles de circulation, mécanique, secourisme...) ou bien revenir sur certaines questions de séries réalisées précédemment. Nous conseillons à nos élèves de venir sur ces créneaux quand ils ont réalisé au moins une dizaine de séries sur l'application.

Sur les tablettes de la salle de code utilisables à tout moment, une application différente de celle déjà proposée est installée afin de varier les questions.

Nous dispensons des stages de code dans nos locaux durant toute une semaine à chaque période de vacances scolaires.

Des cours en vidéos créés par *CAR*ément *PERMIS* reprenant l'intégralité du livre de code. Ces cours permettent aux élèves de disposer d'un autre moyen pédagogique.

Si nos élèves le souhaitent, nous dispensons également des cours théoriques là aussi dans nos locaux sur d'autres créneaux horaires. Les grands thèmes de la sécurité routière sont abordés : alcool, vitesse, constat/assurance, âge et la conduite, conduite de nuit, conduite par intempéries... sont au programme. Ces cours sont dispensés par un enseignant diplômé.

Une fois proches du niveau requis de l'examen théorique, nous analysons avec nos élèves le meilleur moment pour poser une date d'examen et nous les invitons à commencer les leçons de conduite.

Pour l'entraînement en salle de code, les horaires sont ceux d'ouverture du bureau (hors jours fériés) :

- Lundi : 14h-19h
- Mardi : 10h-12h / 14h-19h
- Mercredi : 10h-12h / 14h-19h
- Jeudi : 10h-12h / 14h-19h
- Vendredi : 10h-12h / 14h-19h
- Samedi : 10h-13h

Pour les horaires des cours théoriques se référer au planning disponible au bureau ou sur le site internet dans l'onglet label au point 3.1 « Horaires des cours théoriques ».

PREPARATION DE L'EPREUVE PRATIQUE

En nous inspirant fortement du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne), tous les enseignants de l'auto-école respectent une trame pédagogique commune. Nous optons pour une pédagogie par étape : chaque étape comporte un ou plusieurs objectifs et chaque objectif doit être validé pour travailler le suivant.

De plus nos enseignants se réunissent plusieurs fois dans l'année pour échanger leurs ressentis et leurs idées. Cela permet de se mettre en phase sur les contenus communs à dispenser à nos élèves.

Voici comment se déroule l'apprentissage de manière générale (20h de conduite minimum en boîte manuelle et 13h minimum en boîte automatique) :

1- Nous commençons par apprendre à nos élèves à s'installer au poste de conduite et à maîtriser leur véhicule dans un environnement où le trafic est faible voire nul (tenir le volant, savoir où poser le regard, maîtriser sa trajectoire, démarrer, gérer son frein, monter descendre les vitesses, placer le véhicule sur la chaussée...)

2- Nous apprenons à nos élèves à effectuer les contrôles dans les rétroviseurs : quand, comment, pourquoi, dans quelles situations ...

3- Dispense d'une leçon ou partie d'une leçon sur la manière dont on effectue une marche arrière et un demi-tour en toute sécurité.

4- Puis nos élèves apprennent à détecter et franchir les intersections en agglomération (cédez-le-passage, STOP, giratoires, feux, priorités à droite). Le trafic s'intensifie alors considérablement.

5- Nous enseignons ensuite les manœuvres (batailles arrière, créneaux).

6- Nous procédons à l'apprentissage de la conduite hors agglomération (apprendre à appréhender un virage, à conduire et à croiser dans des routes étroites et sinueuses, s'insérer sur une voie rapide, autoroute...).

7- A la fin de l'apprentissage, nous effectuons des parcours à effectuer de manière autonome. Nous dispensons également un cours de vérifications sur les bases mécaniques du véhicule. Et si nos élèves le souhaitent nous dispensons un cours d'écoconduite qui nous permet de rentrer dans le détail de ce que nous avons déjà abordé en formation.

Une fois ces compétences et connaissances acquises au fur et à mesure de leur formation, nos élèves sont maintenant prêts à se présenter à l'examen !

Il va de soi que nous essayons au maximum de faire conduire l'ensemble de nos élèves la nuit. Bien-sûr cela dépend surtout de leurs disponibilités !

Il est également possible, pour aller plus loin dans la formation, d'assister à une formation post-permis qui alliera conduite et cours en salle. Au programme les cas d'accidents les plus fréquents, les statistiques d'accidents...

SPECIFICITÉS CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Pour les élèves inscrits en conduite accompagnée nous complétons la formation par 1 RDV préalable et 2 RDV pédagogiques.

Le RDV Préalable :

- Une fois la formation de l'élève effectuée, il est prêt à partir en conduite avec son ou ses accompagnateurs. Durant 2 heures, nous faisons un état des lieux des qualités et des points de vigilance de l'élève.

Rendez-vous dans quelques mois pour les rendez-vous pédagogiques en véhicule et en salle.

Premier RDV pédagogique :

- en salle : VITESSE / AGE et CONDUITE ou un autre thème au choix.

Grâce à différents supports pédagogiques (tableaux, vidéos, cas d'accident) nous insistons sur les dégâts de la vitesse et dans un 2^e temps, nous démontrons que les jeunes conducteurs sont les plus touchés par les accidents mortels.

- en véhicule : nous contrôlons si les points forts relevés pendant le RDV préalable sont renforcés et si les points de vigilance se sont améliorés.

Second RDV pédagogique :

- en salle : ALCOOL / CONSTAT et assurance.

Grâce à différents supports pédagogiques (tableaux, vidéos, lunettes de simulation alcoolémie) nous allons nous rendre compte par nous-mêmes que quand on boit on ne prend pas le volant ! Au travers d'un parcours et équipé de lunettes de simulation d'alcoolémie les élèves et leurs accompagnateurs vont vite se rendre à l'évidence... Dans un second temps, les élèves apprennent à remplir un constat avec un exemple d'accident.

- en véhicule : nous contrôlons encore une fois si les points forts relevés pendant le RDV préalable et le 1er RDV pédagogique sont renforcés et si les points de vigilance se sont améliorés.

Nous faisons une proposition d'un petit volume horaire pour peaufiner certains points ou nous fixons tout de suite une date d'examen.

SPECIFICITÉS CONDUITE SUPERVISÉE

Pour les élèves inscrits en conduite supervisée nous complétons la formation par 1 RDV préalable.

Le RDV Préalable :

- Une fois la formation de l'élève effectuée, il est prêt à partir en conduite avec son ou ses accompagnateurs. Durant 1 heure, nous faisons un état des lieux des qualités et des points de vigilance de l'élève.

HORAIRES DES LECONS DE CONDUITE

Les leçons de conduite sont dispensées du lundi au vendredi de 7h à 20h ainsi que le samedi de 7h à 17h.